

Ligue de Football des Pays de la Loire

Présentation des comptes annuels

Exercice clos au 30-06-2020





Ligue de Football des Pays de la Loire

172 boulevard des Pas Enchantés
B.P. 63507
44235 ST SEBASTIEN SUR LOIRE CEDEX
Téléphone : 02 40 80 70 77
Télécopie : 02 40 80 71 29
Messagerie : contact@lfpl.fff.fr

Ligue de Football des Pays de la Loire

Sommaire

Bilan Actif	- page 6
Bilan Passif	- page 7
Compte de Résultat	- page 10
Annexe	- page 13
Tableau des Immobilisations	- page 16
Tableau des Amortissements	- page 17
Etat des Provisions	- page 18
Etat des Charges et Produits Constatés d'avance	- Page 19
Etat des Immobilisations Financières	- page 20
Etat des Prêts	- page 21
Variation des fonds propres	- page 22
Etat des Emprunts	- page 23
Budget Prévisionnel	- page 25

Bilan

Bilan Actif

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

	EXERCICE AU 30/06/20			EXERCICE AU 30/06/19
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Autres immobilisations incorporelles				
Logiciels	55 385	54 710	674	0
Immobilisations corporelles :				
Siège social	6 431 194	4 087 273	2 343 920	2 533 856
Agencements Installations - matériels	1 527 889	1 167 207	360 683	382 653
Matériel de transport	385 901	336 521	49 380	110 020
Matériel de bureau et informatique	394 957	368 430	26 527	35 692
Mobilier de bureau	294 905	255 907	38 998	49 166
Immobilisations en cours	0		0	0
Immobilisations financières :				
Prêts FES	31 749		31 749	69 333
Autres immobilisations financières	2 778		2 778	576
SOUS TOTAL	9 124 758	6 270 049	2 854 709	3 181 296
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Marchandises	0		0	0
Créances :				
Clubs	159 697	6 000	153 697	45 422
Clients CRT + Ligue	116 011	0	116 011	121 557
Compte courant FFF	353 853		353 853	99 071
Autres créances	36 413		36 413	124 265
Valeurs mobilières de placement	200 000	0	200 000	200 000
Disponibilités				
Chèques à encaisser	10 736		10 736	648
Banques	760 913		760 913	991 779
Intérêts à recevoir	730		730	1 835
Caisses	4 285		4 285	7 590
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	29 599		29 599	23 667
Produits à recevoir	59 810		59 810	45 620
SOUS TOTAL	1 732 047	6 000	1 726 047	1 661 453
TOTAL GENERAL	10 856 805	6 276 049	4 580 756	4 842 749

Bilan Passif

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

	EXERCICE AU 30/06/20	EXERCICE AU 30/06/19
CAPITAUX PROPRES		
Fonds propres	2 198 771	2 175 576
Fond d'Entraide et de Solidarité	0	502 315
Prime d'émission		
Autres réserves		
Report à nouveau	0	0
Résultat de l'exercice		
"- Activité de la Ligue	-34 765	23 195
"- Activité FES	0	0
Subventions d'investissement	390 776	404 748
Provisions réglementées		
SOUS TOTAL	2 554 781	3 105 834
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	30 517	37 213
Provisions pour charges	644 696	150 815
SOUS TOTAL	675 213	188 028
DETTES		
Emprunts et dettes financières auprès d'établissements de crédit	315 739	444 799
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 896	189 476
Dettes fournisseurs immobilisations	0	0
Dettes fiscales et sociales	577 248	467 279
Compte courant Fédération Française de Football	0	0
Compte courant District de Loire-Atlantique	32 284	63 533
Compte courant District Maine et Loire	39 505	21 221
Compte courant District Mayenne	48 938	73 563
Compte courant District Sarthe	62 165	16 138
Compte courant District Vendée	73 983	23 520
Clubs de ligue	7 010	23 554
Créditeurs divers	80 797	225 804
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	200	0
SOUS TOTAL	1 350 763	1 548 887
TOTAL GENERAL	4 580 756	4 842 749

Compte de Résultat

Compte de Résultat
Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

	EXERCICE 01/07/19-30/06/20	EXERCICE 01/07/18-30/06/19
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Licences et Changement de Club	3 879 860	4 007 482
Ventes	0	264
Amendes	210 886	277 746
Cotisations	71 691	72 675
Droit de stage	601 217	606 592
Recettes et Activité CRT	692 732	907 595
Publicité, Partenariat, divers	280 719	187 744
Loyers	19 200	18 250
Subventions	1 610 537	1 682 370
Recettes Coupe de France	43 888	43 576
Journée des Ligues	28 680	30 205
Droit d'engagement	80 554	78 684
Redevances & Recettes compétitions régionales	798 166	1 097 807
Recettes affectées Fonds d'Entraide & de Solidarité	0	0
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	125 436	214 644
	8 443 564	9 225 634
CHARGES D'EXPLOITATION		
Licences et Changement de Club	559 150	580 028
Restauration - Hôtellerie - Prestation de services	434 569	566 632
Variation de stock	0	0
Publicité, cadeaux, frais divers	72 993	140 103
Achat Matériel et équipement	206 071	186 578
Electricité, gaz, eau	71 775	77 491
Fournitures Bureau et info	11 938	16 016
Sous traitance, prestation de services et locations	135 924	228 271
Entretien et maintenance (immeuble et matériel)	177 339	211 982
Assurances et redevance MDS	600 698	606 734
Intérimaires, Honoraires, examens médicaux	264 767	315 850
Mission, Réceptions, Hébergement	336 570	527 716
Défiscalisation	460	682
Affranchissement et téléphone	52 539	58 572
Impôts, taxes et versements assimilés	209 232	192 360
Salaires et traitements	1 683 278	1 668 022
Charges sociales	519 077	651 501
Dotations aux amortissements sur immobilisations	386 535	389 603
Dotations aux provisions	520 258	85 883
Coupe de France	0	6 837
Frais de transport et déplacements	273 769	382 193
Frais d'arbitrage	637 089	915 072
Dons et Subvention	186 770	259 700
Redevances Districts et IRFF	1 215 472	1 211 522
	8 556 273	9 279 348
RESULTAT D'EXPLOITATION :	-112 708	-53 715

Compte de Résultat (suite)
Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

	EXERCICE 01/07/19-30/06/20	EXERCICE 01/07/18-30/06/19
PRODUITS FINANCIERS		
Produits Financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières		
Autres intérêts et produits assimilés	2 443	4 445
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Produits nets sur cession valeurs mobilières de placement		
	2 443	4 445
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	8 102	11 237
Intérêts sur fonds affectés FES	0	0
Charges nettes sur cession valeurs mobilières de placement	0	0
	8 102	11 237
RESULTAT FINANCIER :	-5 659	-6 792
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS :	-118 367	-60 507
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	134 715	159 432
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transfert de charges		
	134 715	159 432
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	51 113	75 730
Sur opérations en capital	0	0
Secours Fonds Entraide & Solidarité		
	51 113	75 730
RESULTAT EXCEPTIONNEL :	83 602	83 702
Transferts charges FES	0	0
Impôts sur les sociétés	0	0
TOTAL DES PRODUITS	8 580 722	9 389 510
TOTAL DES CHARGES	8 615 488	9 366 315
BENEFICE OU PERTE	-34 765	23 194

Annexe

ANNEXE**Période du 01/07/2019 au 30/06/2020**

Annexe au bilan et compte de résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020, d'une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er Juillet 2019 au 30 juin 2020.

Le bilan de l'exercice et le compte de résultat ont été établis selon les dispositions du Code du Commerce, du Plan comptable Général, du règlement 99-01, des autres règlements du comité de la Réglementation Comptable et des textes pris pour leur application.

En date des 23 et 24 septembre 2016, les assemblées générales de chacune des 2 Ligues ont décidé la fusion de la Ligue Atlantique et de la Ligue du Maine par voie d'absorption de la seconde par la première. Le premier bilan de l'entité fusionnée était le 30 juin 2017. L'exercice 2019-2020 est donc le quatrième exercice comptable de l'entité fusionnée.

La Ligue de Football des Pays de la Loire (LFPL) a remplacé les Ligues Atlantique et Maine. La fusion était imposée par la Fédération Française de Football dans le cadre de la réforme territoriale entreprise par le gouvernement.

Faits marquants de l'exercice

La saison 2019-2020 a été marquée par la pandémie Covid-19, une grande majorité des activités de la ligue se sont arrêtées le 13 mars 2020. et n'ont pas repris avant le 30 juin 2020 : arrêt de toutes les compétitions, fermeture du CRT, une partie des salariés ont été placés en chômage partiel. Seule la formation professionnelle des BMF et BEF a pu aller à son terme en visioconférence.

Les principaux impacts ont eu pour conséquences :

- Arrêt des activités du Centre Régional Technique : perte de chiffre d'affaire d'environ 215 000 € et baisse des charges d'environ 136 000 €,
- Arrêt des compétitions : le delta entre les produits d'exploitation et les dépenses liées est d'environ 82 000 € de perte,
- Mise en chômage partiel d'une partie des salariés : l'impact net est de 14 000 € et l'exonération des charges sociales liées est de 117 000 €,
- Passage d'une provision de 310 476 € dans le cadre du Fonds d'Entraide et de Solidarité à hauteur de 1 € par licenciés 2019-2020.

Principes et méthodes comptables**1—Principes généraux**

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Dans le cadre de l'évolution des normes comptables, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005 (règlements CRC n°2002-10 et CRC n°2004-06), les composants des immobilisations décomposables doivent être amortis sur leur durée de vie.

Le texte demandait de procéder au reclassement des valeurs nettes comptables des bâtiments inscrits à l'actif au regard des nouvelles définitions et d'amortir ces dernières selon leur durée d'utilisation. Compte tenu de la valeur nette comptable non significative du bâtiment au 1er juillet 2006 de 5 730 €, aucun retraitement n'a été effectué.

Les méthodes d'évaluations retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2—Méthodes d'évaluation**2a—Immobilisations incorporelles**

Les logiciels sont amortis sur une durée de 24 mois.

2b—Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Le mali technique de fusion constaté lors de la transmission universelle du patrimoine de la SCI du Centre Régional Technique a été comp-

Conformément au règlement de l'ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015 applicable depuis les exercices ouverts au 1er janvier 2016, le mali technique a été affecté aux actifs sous-jacents et suit les règles d'amortissement de cet actif sur lequel porte la plus-value.

Au 30 juin 2017, le mali technique de fusion a ainsi été affecté pour 755 K€ aux terrains et 326 K€ aux constructions, générant une charge d'amortissement de 30 K€ (portant sur la durée d'utilisation résiduelle des actifs amortissables).

En cas de détection d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé pouvant aboutir à la comptabilisation d'une dépréciation couvrant la différence entre la valeur actuelle et la valeur comptable.

Les amortissements de dépréciation économiquement justifiés sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon la méthode linéaire :

• Siège social	7 à 25 ans
• Agencements installations	4 à 7 ans
• Agencements aménagements	6 à 10 ans
• Matériel	4 à 10 ans
• Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
• Mobilier de bureau	7 à 10 ans

2c—Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2d—Stocks et en cours

Les stocks de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2e—Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale.

Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2f—Produits constatés d'avances

Le poste « produits constatés d'avance » correspond à des produits comptabilisés au cours de l'exercice, mais dont tout ou partie court sur l'exercice suivant.

2g—Charges constatées d'avance

Le poste « charges constatées d'avance » correspond à des charges enregistrées au cours de l'exercice, mais qui courent pour tout ou partie sur l'exercice suivant.

2h—Produits à recevoir

Les produits à recevoir correspondent à des produits de l'exercice, mais non encore perçus.

2i—Charges à payer

Les charges à payer provisionnées sont certaines quant à leur objet et elles sont estimées en fonction des éléments connus à la clôture de l'exercice.

2j—Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour la valeur d'acquisition. Une provision est éventuellement constituée, correspondant aux moins values latentes.

2k— Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements sont comptabilisées au passif du bilan, à la date de leur versement et amorties sur la même durée d'amortissement que l'investissement en question.

Les dotations aux amortissements des subventions d'investissements s'élèvent à 113 972,25 € pour l'exercice.

2I—Provisions pour risques et charges

Les provisions correspondent à des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, où à des événements survenus et/ou en cours rendus probables.

Les provisions pour risques sont destinées à couvrir les risques identifiés et inhérent à l'activité, les sommes pourraient être revues si le jugement du pourvoi en cassation ne nous était pas favorable.

Les provisions pour charges sont destinées à des projets où événements probables selon la politique définie par la Ligue de Football des Pays de la Loire

Les dépenses provisionnées sont estimées en fonction des éléments connus à la clôture de l'exercice.

Au 30 juin 2020, l'engagement pour indemnité de départ à la retraite s'élève à 287 335 €, dont 212 915 € ont été versés à un organisme extérieur pour la gestion de ces indemnités. Après prise en compte de ce fonds externalisé, l'engagement net comptabilisé en provisions ressort à 74 220 € à la clôture de l'exercice.

Depuis l'exercice 2008-2009, la caisse d'intempéries est présentée en provision pour risques et non plus en dettes diverses. D'autre part, au regard de la faible utilisation de la caisse d'intempéries depuis plusieurs saisons, celle-ci a cessé d'être alimentée le 4 décembre 2011, comme votée lors de l'Assemblée Générale du 5 Novembre 2011; la caisse d'intempéries de l'ex Ligue du Maine a été traitée de la même manière et ne sera plus abondée.

Subventions

Les subventions ne sont comptabilisées qu'au moment de leur versement ou certitude de versement et non lors du vote de celles-ci, du fait de l'incertitude relative à l'exactitude du montant versé et aux délais significatifs de versement.

Fonds d'Entraide et de Solidarité

Le Fonds d'Entraide et de solidarité est soldé au 30/06/2020, ce Fonds a vocation à être soldé au 30/06/2020 comme indiqué dans le traité de fusion des Ligues Atlantique et du Maine, il a ainsi été décidé :

- Lors de l'AG du 05 novembre 2011 de suspendre provisoirement les prélèvements au titre de la journée de solidarité,
- Lors de l'AG du 21 avril 2018 de rétrocéder aux clubs de l'ex-Ligue Atlantique une partie du fond d'entraide et de solidarité à hauteur de 6 € par licencié (inscrit au 1er mai 2018), soit un montant total de 745 K€ imputés dans les comptes courants des clubs au 30/06/2018,
- Lors de l'AG du 21 avril 2018, d'effectuer des dotations aux clubs de l'ex-Ligue Atlantique afin de solder ce fonds, pour ce faire :
 - 1 500 tablettes pour un total de 286 441,20 € ont été distribuées aux clubs sur la saison 2018-2019 et imputés directement dans le compte du fonds d'entraide et de solidarité.
 - des bons d'achat de matériel pour les clubs ont été utilisés sur la saison 2019-2020 pour 488 932,09 €.
 - Le solde de 13 383,30 € a été reversé aux Districts 44, 49 et 85 au prorata du nombre de licenciés.

Rémunération globale des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux dirigeants de la Ligue de Football des Pays de la Loire au 30/06/2019.

Effectif

L'effectif équivalent temps plein de la Ligue de Football au 30/06/2019 était de 45,22 personnes et au 30/06/2020 il est de 43,17.

Tableau des immobilisations
Période du 01/07/2018 au 30/06/2020

Compte	Intitulé	Valeur Brute au 30/06	Acquisition de la saison	Augmentations vir cpte à cpte	Diminutions Cessions-mise au rebut	Diminutions vir cpte à cpte	Valeur Brute au 30/06
208000	Logiciels	49 430,42 €	2 145,60 €				51 576,02 €
208001	Logiciels CRT	3 808,55 €					3 808,55 €
211000	Terrain 72	150 500,00 €					150 500,00 €
211701	Terrain CRT (mali)	754 745,06 €					754 745,06 €
213000	Siège social	1 841 036,12 €					1 841 036,12 €
213001	Constructions CRT	2 875 926,46 €					2 875 926,46 €
213500	Agencements - Installations construct°	138 194,45 €					138 194,45 €
213800	Aménagement agencement	344 791,63 €					344 791,63 €
215400	Matériel	126 457,52 €	7 132,20 €				133 589,72 €
215401	Matériel CRT	238 588,97 €	23 703,38 €				262 292,35 €
218100	Agencements - Aménagement	191 002,75 €					191 002,75 €
218101	Agencements - Aménagement CRT	466 461,47 €	39 491,29 €				505 952,76 €
218121	Constructions agencement CRT	435 051,86 €					435 051,86 €
218200	Matériel transport	385 901,29 €					385 901,29 €
218300	Matériel bureau informatique	343 774,93 €	17 746,01 €				361 520,94 €
218301	Matériel bureau informatique CRT	32 462,78 €	973,00 €				33 435,78 €
218400	Mobilier bureau	139 769,19 €	3 920,32 €				143 689,51 €
218401	Mobilier bureau CRT	150 997,53 €	218,04 €				151 215,57 €
218701	Mali de Fusion	326 000,00 €					326 000,00 €
231301	Immobilisations en cours CRT	- €					- €
	TOTAL	8 994 900,98 €	95 329,84 €	- €	- €	- €	9 090 230,82 €

Ligue

CRT

Tableau des amortissements
Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

COMPTE	INTITULES	Cumul Amortissement au 30/06	Augmentations Amortissements	Augmentations vir cpte à cpte	Diminutions Cessions-mise au rebut	Diminutions vir cpte à cpte	Valeur Brute au 30/06
280800	Logiciels	49 430,42 €	1 471,44 €				50 901,86 €
280801	Logiciels CRT	3 808,55 €					3 808,55 €
281300	Siège social	1 154 874,89 €	63 065,29 €				1 217 940,18 €
281301	Constructions CRT	2 417 092,08 €	57 779,07 €				2 474 871,15 €
281350	Agencements - Installations construct°	112 487,55 €	5 096,71 €				117 584,26 €
281380	Aménagement agencement	123 973,63 €	34 358,66 €				158 332,29 €
281540	Matériel	109 743,01 €	8 485,72 €				118 228,73 €
281541	Matériel CRT	219 521,83 €	9 805,47 €				229 327,30 €
281810	Agencements - Aménagement	160 520,40 €	3 110,92 €				163 631,32 €
281811	Agencements - Aménagement CRT	274 105,72 €	46 304,10 €				320 409,82 €
281812	Constructions agencement CRT	311 018,70 €	24 591,05 €				335 609,75 €
281820	Matériel transport	275 881,35 €	60 639,75 €				336 521,10 €
281830	Matériel bureau informatique	313 539,45 €	24 271,59 €				337 811,04 €
281831	Matériel bureau informatique CRT	27 006,97 €	3 612,12 €				30 619,09 €
281840	Mobilier bureau	115 346,48 €	7 202,50 €				122 548,98 €
281841	Mobilier bureau CRT	126 254,06 €	7 104,32 €				133 358,38 €
281871	Mali de Fusion	88 909,08 €	29 636,36 €				118 545,44 €
	TOTAL	5 883 514,17 €	386 535,07 €	- €	- €	- €	6 270 049,24 €
	Ligue						
	CRT						

Etat des provisions
Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Intitulés	au 1er juillet	Dotation 681500 à 68665	Reprise 781500 / 454000	Au 30 juin
Provision pour risques	37 213,21 €			30 516,84 €
risque caisse d'intempéries	37 213,21 €		6 696,37 €	30 516,84 €
Provision pour grosses réparation	70 000,00 €			170 000,00 €
Refections chambres CRT	- €			- €
Travaux CRT	- €	50 000,00 €		50 000,00 €
Travaux LAF	70 000,00 €	50 000,00 €		120 000,00 €
Provision pour charges	80 815,00 €			474 696,00 €
dotation IDR	80 815,00 €	13 782,00 €	20 377,00 €	74 220,00 €
Fonds d'entraide clubs		310 476,00 €		310 476,00 €
social	- €	80 000,00 €		80 000,00 €
Tour préliminaire CDF	- €	10 000,00 €		10 000,00 €
ss total	188 028,21 €	514 258,00 €	27 073,37 €	675 212,84 €

Etat des Charges et Produits Constatés d'Avance

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

INTITULES	DEBIT	CREDIT
Charges ou produits d'exploitation	29 399,24 €	
Charges ou produits financiers	0,00 €	
Charges ou produits exceptionnels		0,00 €

Etat des immobilisations financières
Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

COMPTES	INTITULES	DEBIT	CREDIT
264000	Avances aux club		
	A nouveau	41 333,00 €	
	Avances octroyes	0,00 €	
	Acompte sur avances	0,00 €	
	Remboursement échéances		17 584,00 €
	<i>Solde du compte</i>	<i>23 749,00 €</i>	
274000	Avances aux club		
	A nouveau	28 000,00 €	
	Avances octroyes	0,00 €	
	Acompte sur avances	0,00 €	
	Remboursement échéances		20 000,00 €
	<i>Solde du compte</i>	<i>8 000,00 €</i>	
275000	Cautionnement Versé Ligue		
	Super U carte carburant	500,00 €	
	Total cartes carburant	2 202,00 €	
	<i>Solde du compte</i>	<i>2 702,00 €</i>	
275001	Cautionnement Versé CRT		
	caution CANAL + 76,22 €	76,22 €	
	<i>Solde du compte</i>	<i>76,22 €</i>	

Etat des prêts

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

	Montant net au bilan	Échéances à moins	Échéances de un à	Echéances à plus de
Avances aux Clubs	31 749,00 €	17 330,00 €	14 419,00 €	- €

Variation des Fonds Propres
Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

INTITULES	DEBIT	CREDIT
FONDS DE DOTATION		
solde au 1er juillet		2 175 575,52 €
Solde Report a nouveau		23 195,01 €
solde au 30 juin		2 198 770,53 €
FONDS AFFECTES A LA FES		
solde au 1er juillet		502 315,39 €
Utilisation	502 315,39 €	
solde au 30 juin		0,00 €

Etat des emprunts
Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Emprunts	Montant initial	Durée	Date début	Date fin	Capital restant Dû au 01/07/2019	Total Échéances Sai- son	en capital	En intérêts	Capital restant dû au 30/06/2020
Credit Agricole	1 200 000,00 €	11 ans	02/06/09	02/07/20	8 462,81 €	8 480,44 €	8 462,81 €	17,63 €	0,00 €
Credit Agricole 72	450 000,00 €	15 ans	05/06/15	05/05/30	336 053,67 €	33 036,24 €	28 838,97 €	4 197,27 €	307 214,70 €
	1 650 000,00 €					41 516,68 €	37 301,78 €	4 214,90 €	307 214,70 €

Emprunts	à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	Intérêts a payer au 30/06/20
Credit Agricole	8 462,81 €	0,00 €	0,00 €	1,18 €
Credit Agricole 72	29 216,12 €	121 927,46 €	156 071,12 €	60,68 €
	37 678,93 €	121 927,46 €	156 071,12 €	61,85 €

Budget Prévisionnel

Budget Prévisionnel

	Réalisé au 30/06/2019	Réalisé au 30/06/2020	Budget Prévi 2020-2021
RECETTES			
Licences	3 469 525	3 381 929	3 381 929
Droit de Changement de Club	537 957	497 931	470 097
Ventes	264	-	0
Amendes	277 746	210 886	280 000
Cotisations clubs et membres	72 675	71 691	69 100
Droit de stage + participation aux frais	606 592	601 217	835 000
Recettes et Activité CRT	907 595	692 732	891 936
Publicité, partenariat	187 744	280 719	201 620
Loyers CRT + Beach Soccer + District	18 250	19 200	31 200
Subventions	1 682 370	1 610 537	1 526 607
Recettes Coupe de France	43 576	43 888	43 500
Journée des Ligues	30 205	28 680	0
Droit d'engagement (championnat et coupes)	78 684	80 554	78 000
Redevances & Recettes compétitions	1 097 807	798 166	1 071 600
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	214 644	125 436	212 500
Produits financiers	4 445	2 443	2 500
Produits exceptionnels	159 432	134 715	401 876
	9 389 510	8 580 724	9 497 464
DEPENSES			
Restauration - Hôtellerie CRT	566 632	434 569	559 906
Variation de stock	-	-	-
Licences	499 981	484 867	484 867
Droit de changement de club	80 047	74 283	68 340
Publicité, cadeaux, divers	140 103	72 993	81 220
Achat Matériel et équipement	186 578	206 071	243 970
Electricité, gaz, eau	77 491	71 775	78 500
Fournitures Bureau et info	16 016	11 938	14 700
Sous-traitance, locations et prestation service	228 271	135 924	150 750
Entretien et maintenance (immeuble et matériel)	211 982	177 339	287 900
Assurances dont MDS	606 734	600 698	600 000
Intérimaires, Honoraires, examens médicaux	315 850	264 767	276 400
Mission Réceptions	527 716	336 570	499 607
Défiscalisation	682	460	500
Affranchissement et téléphone	58 572	52 539	54 000
Impôts, taxes et versements assimilés	192 360	209 232	210 000
Salaires et traitements	1 668 022	1 683 278	1 733 400
Charges sociales	651 501	519 077	774 600
Dotations aux amortissements sur immobilisations	389 603	386 535	390 000
Dotations aux provisions	85 883	520 258	25 000
Frais de transport et déplacements	389 030	273 768	316 000
Frais d'arbitrage	915 072	637 089	900 000
Dons et Subvention	259 700	186 770	203 000
Redevances Districts et IRFF	1 211 522	1 215 472	1 219 178
Charges financières	11 237	8 102	6 776
Charges exceptionnelles	75 730	51 113	318 850
	9 366 315	8 615 487	9 497 464
BENEFICE OU PERTE	23 195	- 34 763	- 0

Notes

A series of horizontal dotted lines spanning the width of the page, intended for handwritten notes.

